



**Services Urgence de l'Hôpital de Vienne :
nouveaux horaires**
Depuis le 02 octobre, les urgences sont ouvertes
jusqu'à 22h (au lieu de 20h). Après 22h, vous devez
passer par le 15.



Chère Saint-Clairoise, cher Saint-Clairois,

C'est avec une certaine émotion que j'ouvre cette lettre de Novembre en souhaitant un joyeux anniversaire à Mr Blain, résident du Foyer des Personnes âgées, le Clariana. Il a soufflé ses 100 bougies, lundi 14 octobre, en présence de sa famille, des résidents du Clariana, et de l'association Nouvelles Légendes, venue spécialement pour chanter avec lui des chansons et partager un goûter tous ensemble. Mr Blain avait lui-même fait partie de cette association. Un grand moment, plein d'émotions et de joie. Le conseil municipal et moi renouvelons tous nos vœux et lui souhaitons de prendre soin de lui.



Du changement prochainement sur la collecte du verre, qui se fera exclusivement en point d'apport volontaire. La communauté de communes Entre Bièvre et Rhône installeront, durant la 2ème quinzaine de décembre, des bornes à verre sur 7 nouveaux emplacements communaux. Toute la commune sera ainsi desservie. EBER ne renouvellera pas le marché venant récupérer le verre collecté par nos services techniques. Ces nouvelles dispositions nous amènent donc, comme nos voisins des Roches-de-Condrieu à supprimer le ramassage en porte à porte.

Des travaux d'accessibilité auront lieu dès janvier 2025, à la gare SNCF de St Clair-Les Roches, pour une durée de 9 mois. Ces travaux seront réalisés par SNCF réseau et entraîneront une suppression provisoire de 64 places de parking, pour installer leur base vie. Nous allons réorganiser la rue des 2 ponts afin de la rendre en zone blanche pour les usagers de la gare. Nous travaillons également pour laisser les véhicules des associations rentrer dans la cour de l'ancienne école des Grouillères. Conscients que ce nombre de places ouvertes d'environ 55 places ne sera pas suffisant compte tenu du manque de place déjà réel tous les jours, nous recherchons avec la communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône des solutions à court terme et à moyen terme.



C'est avec un grand plaisir que nous avons accordé une subvention exceptionnelle à l'association "Les Acolytes Solid'Air" dans le cadre du trophée Rose des Sables. Jessica Bravos et Sophie Blanchard, résidant respectivement à St Prim et St Clair du Rhône, sont parties le mardi 15 octobre de St Clair du Rhône pour une aventure 100% féminine du 15 au 27 octobre. Nous leur souhaitons un bon rallye !

Je vous souhaite à tous un excellent mois de novembre et vous donne rendez-vous le 11 novembre prochain pour la commémoration de l'armistice de la guerre 1914-1918.



En février 2024, nous avons laissé la possibilité à chaque St Clairais de nous proposer une idée afin de contribuer de façon active à la vie et à l'attractivité de la commune. Sur six idées reçues, cinq respectaient les critères de recevabilité définis. Chaque porteur de projet a été contacté par un élu pour être accompagné, si nécessaire, à construire une proposition finalisée et budgétée.

Au final, un seul dossier de présentation a été reçu :

LE FESTIVAL "ça claironne !" les 13 et 14 septembre 2025 à St Clair du Rhône

Note d'intention du porteur de projet :

"Ce projet est né de l'envie de **féderer** les habitants et les acteurs locaux autour d'un évènement **culturel, familial, convivial** et **gratuit** sur notre commune.

C'est ainsi qu'a émergé l'idée d'organiser le festival "**Ça Claironne**" le samedi 13 et le dimanche 14 septembre 2025, qui pourrait, en cas de succès, s'inscrire dans le temps et contribuer à dynamiser et faire rayonner notre ville.

Durant ce festival, une **programmation riche et éclectique** sera proposée (théâtre, marionnettes, cirque, musique...), à destination de **tous les publics**, petits et grands.

Ce sera l'occasion de découvrir ou de redécouvrir des **artistes talentueux de la région**.

Les nombreux **spectacles, concerts** et **ateliers participatifs** proposés se dérouleront dans **différents lieux** (Salle de spectacles, Chapelle de Glay, L'Eclaireuse), mais également en **extérieur** (Bois des Frères, Parc du Village, Espace Benatru). Un **espace jeux, restauration et buvette** sera installé au Foyer George Nemoz.

Les associations, commerçants et habitants, souhaitant être bénévoles, seront conviés à des rencontres, pour que ce projet prenne vie et **que nous puissions tous "claironner" ensemble !**

Votre avis nous intéresse : avant le 30 novembre, remplissez le coupon ci-dessous (à remettre en mairie) ou le formulaire disponible en ligne sur la page "Budget participatif" dans "Ma Ville"



BUDGET PARTICIPATIF : VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

Avant le 30 novembre, remplissez le coupon ci-dessous (à remettre en mairie) ou le formulaire en ligne.

NOM Prénom : _____

E-mail : _____

Numéro de téléphone : __ / __ / __ / __ / __

Habitant de Saint Clair du Rhône depuis (année) : _____

Votre avis : _____

Seriez-vous intéressé pour vous impliquer dans le festival (entourez) : OUI / NON



FIN DE LA COLLECTE DU VERRE EN PORTE-À-PORTE

A partir du 1er janvier 2025, déposez le verre en point d'apport volontaire.

La dernière collecte du verre devant votre domicile aura lieu : le **mardi 03 décembre 2024** à Saint-Clair-du-Rhône.**Trouvez vos points d'apport volontaire pour déposer le verre :**

- Montée de Pré Margot
- Rue de Mordant
- Chemin de deux ponts
- Rue Maréchal Leclerc (Parking de l'église)
- Rue Commandant l'Herminier (Parking de l'espace Jean Fournet)
- Chemin de la Chapelle
- Déchèterie (Route de Péage)
- Route de Prailles
- Rue du stade

Informations disponibles en ligne : www.entre-bievretrhone.fr > Services et démarches > Déchets**L'EAU, UNE COMPÉTENCE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**

En matière d'assainissement, contactez Eaux d'EBER.

Eaux d'EBER (Entre Bièvre et Rhône) a en charge l'ensemble du service d'eau potable, de la protection des ressources jusqu'à la distribution au compteur d'eau. Le service gère l'assainissement pour ses 37 communes : il s'occupe du réseau de collecte des eaux usées, de leur traitement et de leur valorisation au sein d'unités d'épuration (stations, lagunes, filtres plantés de roseaux...).

Pour vos questions : en matière d'eau potable et en matière d'assainissement, contactez Eaux d'EBER.

E-mail : eaux@entre-bievretrhone.fr / Téléphone : 04 74 86 39 70

Adresse : 7 rue des Vêpres 38550 Le Péage-de-Roussillon

Horaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30-17h

**RECENSEMENT DE LA COMMUNE EN 2025**

Comment ça marche ?



Le recensement relève de la responsabilité de l'État : l'Insee l'organise et le contrôle, les communes préparent et réalisent la collecte.

- **Avant la collecte (juin à décembre) :**

Nous recrutons les agents recenseurs, découpons le territoire en zone de collecte, organisons les aspects matériels et logistiques. L'Insee forme le personnel communal concerné par l'enquête et participe à la formation des agents recenseurs.

- **Pendant la collecte (janvier à février) :**

La collecte commence toujours le 3ème jeudi de janvier et dure 4 semaines dans les communes de moins de 10 000 habitants. Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser. Les agents recenseurs se présentent chez vous pour vous remettre une notice sur laquelle figurent vos identifiants de connexion au site Le-recensement-et-moi.fr. Vous pouvez ainsi répondre au questionnaire en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, les agents recenseurs vous distribuent les questionnaires papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants, puis conviennent d'un rendez-vous pour venir les récupérer.

- **Après la collecte :**

Le maire signe le récapitulatif des résultats de l'enquête. Nous envoyons les questionnaires papier à la direction régionale de l'Insee. L'Insee procède à la vérification des données collectées, les saisie, effectue les traitements statistiques nécessaires et, valide les résultats.

Le recensement, c'est sûr : les informations personnelles sont protégées.

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Les noms et adresse des habitants sont néanmoins nécessaires pour être sûr qu'ils ne sont pas comptés plusieurs fois. Ces informations ne sont pas enregistrées dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

INFORMATION SUITE AUX PRÉCIPITATIONS DU JEUDI 17 OCTOBRE 2024

Demande de reconnaissance de catastrophe naturelle

La commune de Saint-Clair-du-Rhône a procédé à une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle pour les inondations du jeudi 17 octobre 2024.

Si vous avez subi des dommages suite aux précipitations, faites vous connaître en mairie par e-mail : contact@mairie-stclairdurhone.com (NOM, prénom, adresse postale, téléphone, adresse e-mail) afin que l'on vous tienne informé.



L'AGENDA

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Lundi 11 novembre à 11h30

Au départ de la Mairie pour le défilé jusqu'au Monument aux Morts.

Suivi d'un pot offert à la salle polyvalente de l'espace Jean Fournet.

VIOLENCES INTRAFAMILIALES

Une semaine pour en parler !

Du 19 au 28 novembre.

Animations gratuites dès 14 ans.

Retrouvez le programme sur le site internet de la communauté de communes : entrebievereeathrone.fr

Un stand Violences Intrafamiliales se tiendra au Leclerc de Saint Clair du Rhône le 19 novembre 2024 à partir de 15h00.



VIE ASSOCIATIVE

BROCANTE

Dimanche 17 novembre de 07h à 16h

Espace Jean Fournet

Entrée payante : 1.50€

Gratuit pour les moins de 16 ans

Organisée par le Sou des Écoles Laïques



MARCHÉ DE NOËL

Vendredi 29 novembre de 17h à 23h

Samedi 30 novembre de 10h à 17h

Espace Jean Fournet

organisé par le Comité des Fêtes

Au programme : une diversité d'exposants, ainsi que des petits plats fait maison à déguster sur place le vendredi soir et samedi midi, (n'hésitez pas à les réserver en avance...) et enfin la visite du Père Noël pour le grand bonheur des enfants.

Entrée gratuite.



STAGE : FABRIQUEZ VOTRE PAIN AU LEVAIN

Samedi 30 novembre de 14h30 à 17h30

Maison Fleuret

organisé par l'association Econsience

Tarif : 35€

Inscription obligatoire : 06 95 22 16 69 ou

alice@agitatricedepapilles.com



LIBRE EXPRESSION

Par la liste "Vivre en harmonie à Saint Clair du Rhône" M. DESSEIGNET Frédéric, M. REYNAUD Claude, Mme QUAY Martine, M. FAURITE Sylvain, Mme. MEHIDI Kadija et M. BELANTIN Julien.



Retrouvez-nous sur facebook.

Vivre en Harmonie
à Saint Clair du Rhône



vivreenharmonie2020@gmail.com

